

MAIRIE  
de



THIVERVAL-GRIGNON

Monsieur le Ministre de l'Economie, des  
Finances et de la Relance  
Monsieur Bruno LEMAIRE  
Ministère de l'économie  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS

Thiverval- Grignon, le 4 août 2021

Monsieur le Ministre,

J'ai eu la désagréable surprise d'être avertie téléphoniquement par Monsieur DECROIX, sous-Directeur à la Direction de l'immobilier de l'Etat, le 29 juillet 2021, que le jury concernant l'appel à projet en vue de la cession d'un ensemble immobilier sis domaine de Grignon Avenue Lucien Brétignières 78850 Thiverval -Grignon, avait retenu le candidat Altérea-Cogedim pour cette vente.

Je crois bon de vous préciser que ce projet ne remporte pas l'adhésion de la commune, ni celle des 31 communes de l'intercommunalité cœur d'Yvelines qui s'est prononcée à l'unanimité au côté du projet d'intérêt général « GRIGNON 2026 ».

Je ne sais pas quels critères ont été retenus pour favoriser un investisseur immobilier au dépend d'un projet ambitieux qui recueille l'aval de la population et qui promeut un centre international dédié à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, ce qui en cette période troublée semble plus que raisonnable.

Je sais, pour y avoir travaillé, que le projet Grignon 2026 est solide, tant financièrement que juridiquement.

Le choix de l'Etat, opéré en toute opacité, n'a pas tenu compte des collectivités locales et de leur connaissance du territoire.

Je suis inquiète concernant la suite donnée à ces événements, les étudiants, la communauté des « agro » et les habitants seront mécontents, dont acte.  
Je ne puis que me désoler de ce manque d'échange et de collaboration qui conduit aujourd'hui à un choix qui ne convient pas au territoire et qui manque d'ambition.

Je suis encore une fois inquiète des projections immobilières importantes d'Altérea-Cogedim qui ne répondent ni à une demande, ni à un besoin.

Le peu d'échanges que j'ai eu avec cette société avait pour but de m'arracher un accord sur un nombre conséquent de logements, rien au niveau préservation du site et de son devenir concernant son identité liée à l'agriculture, c'est navrant...

Comprenez donc que j'ai préféré travailler autour d'un projet respectueux du site et des habitants avec une visée environnementale certaine.

Je ne puis donc que vous exprimer que le choix de l'Etat n'est pas celui de la sérénité.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce dossier majeur pour ma commune ainsi que la communauté de communes cœur d'Yvelines, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nadine GOHARD,



Le Maire

Copie :

- Monsieur Larcher, Président du Sénat
- Madame Granjus, Députée des Yvelines
- Monsieur Bédier, Président du Conseil départemental
- Madame Kollmannsberger, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Monsieur Planchenault, Président de la communauté de communes Cœur d'Yvelines
- Monsieur Hauet, Maire de Saint-Germain de la Grange
- Monsieur Revel, Maire de Beynes

MAIRIE  
de



THIVERVAL-GRIGNON

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de  
l'Alimentation  
Monsieur Julien DENORMANDIE  
Hôtel de Villeroy  
78 rue de Varenne  
75700 PARIS

Thiverval-Grignon, le 3 août 2021

Monsieur le Ministre,

J'ai eu la désagréable surprise d'être avertie téléphoniquement par Monsieur DECROIX, sous-Directeur à la Direction de l'immobilier de l'Etat, le 29 juillet 2021, que le jury concernant l'appel à projet en vue de la cession d'un ensemble immobilier sis domaine de Grignon Avenue Lucien Brétignières 78850 Thiverval -Grignon, avait retenu le candidat Altérea-Cogedim pour cette vente.

Je crois bon de vous préciser que ce projet ne remporte pas l'adhésion de la commune, ni celle des 31 communes de l'intercommunalité cœur d'Yvelines qui s'est prononcée à l'unanimité au côté du projet d'intérêt général « GRIGNON 2026 ».

Je ne sais pas quels critères ont été retenus pour favoriser un investisseur immobilier au dépend d'un projet ambitieux qui recueille l'aval de la population et qui promeut un centre international dédié à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, ce qui en cette période troublée semble plus que raisonnable.

Je sais, pour y avoir travaillé, que le projet Grignon 2026 est solide, tant financièrement que juridiquement.

Le choix de l'Etat, opéré en toute opacité, n'a pas tenu compte des collectivités locales et de leur connaissance du territoire.

Je suis inquiète concernant la suite donnée à ces événements, les étudiants, la communauté des « agro » et les habitants seront mécontents, dont acte.

Je ne puis que me désoler de ce manque d'échange et de collaboration qui conduit aujourd'hui à un choix qui ne convient pas au territoire et qui manque d'ambition.

Je suis encore une fois inquiète des projections immobilières importantes d'Altérea-Cogedim qui ne répondent ni à une demande, ni à un besoin.

Le peu d'échanges que j'ai eu avec cette société avait pour but de m'arracher un accord sur un nombre conséquent de logements, rien au niveau préservation du site et de son devenir concernant son identité liée à l'agriculture, c'est navrant...

Comprenez donc que j'ai préféré travailler autour d'un projet respectueux du site et des habitants avec une visée environnementale certaine.

Je ne puis donc que vous exprimer que le choix de l'Etat n'est pas celui de la sérénité.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce dossier majeur pour ma commune ainsi que la communauté de communes cœur d'Yvelines, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nadine GOHARD,



Le Maire

Copie :

- Monsieur Larcher, Président du Sénat
- Madame Granjus, Députée des Yvelines
- Monsieur Bédier, Président du Conseil départemental
- Madame Kollmannsberger, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Monsieur Planchenault, Président de la communauté de communes Cœur d'Yvelines
- Monsieur Hauet, Maire de Saint-Germain de la Grange
- Monsieur Revel, Maire de Beynes